



Numéro de l'acte	2022-04-URBCG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

QUESTION N°2022-04

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE CORRESPONDANTS EUROPE

RAPPORTEUR :

Monsieur Ludovic LELEU
Conseiller Délégué, CMJ – Jumelage – Mobilités actives

Notre territoire, au cœur de la Région Hauts-de-France, est naturellement ouvert à une coopération renforcée avec ses voisins belges et britanniques, et son aménagement bénéficie depuis de nombreuses années d'un fort soutien des fonds européens.

Dans ce contexte, le Pays de Saint-Omer a été le premier territoire, à l'échelle nationale, à créer un réseau de Correspondants Europe auquel participaient les élus municipaux de nombreuses communes.

Cette initiative mérite d'être relancée après les renouvellements des conseils municipaux l'an dernier.

Les Correspondants Europe permettent de diffuser l'information sur l'Union européenne au sein des communes et de favoriser ainsi une plus grande proximité entre l'échelon européen et les territoires.

L'information concernera par exemple le fonctionnement général de l'Union européenne et de ses institutions, le système électoral européen, la politique de cohésion et ses financements et divers autres sujets d'actualité. Des réunions sur ces thèmes seront organisées et des experts européens pourront y être conviés.

L'animation de cette démarche sera confiée à l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : PARTICIPE à la mise en place du nouveau réseau des Correspondants Europe pour ce mandat municipal.

ARTICLE 2 : DESIGNE Monsieur Ludovic LELEU en tant que représentant de la commune d'Arques.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 11 février 2022

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022**

Affiché le 15 février 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux le Dix Février à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le quatre février 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX – Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 19 présents
- 1 absent non excusé
- 3 absents excusés sans pouvoir
- 6 absents excusés avec pouvoir

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Isabelle CLABAUX

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Monsieur Olivier JUSTIN est nommé secrétaire de séance.